

Le Centre et Les Vert'libéraux

Ville de Genève

Programme

pour les élections municipales 2025

Novembre 2024

Dans ce document, le masculin générique
est utilisé par souci de simplification et inclut tous les genres.

INTRODUCTION

À l'occasion des élections municipales du 23 mars et du 13 avril 2025 nous, partis centristes, décidons d'unir nos forces sur la base d'ambitions et de valeurs partagées. Cette alliance nous permet de créer une liste unique au Conseil municipal où nous présentons 43 candidats, et un ticket commun au Conseil administratif où nous lançons les candidatures de Marie Barbey-Chappuis, Magistrate sortante du Centre, et de Boris Calame, des Vert'libéraux.

Nous créons ainsi un nouveau bloc centriste à forte sensibilité environnementale, sociale et économique qui entend peser de tout son poids sur le cours de la politique genevoise qui s'essouffle de plus en plus dans des confrontations de blocs partisans, particulièrement stériles. Nous avons la conviction que cette nouvelle union permettra de dépasser de bien trop nombreux clivages et de donner, ainsi, un élan nouveau et bienvenu à l'action des autorités municipales. Notre ambition est de débloquent Genève pour mieux la préparer aux (nombreux) défis présents du XXI^e siècle.

Notre union s'est constituée pour satisfaire les besoins de la population et sans entretenir des postures idéologiques ou servir des intérêts particuliers. Nous nous engageons en faveur d'une politique constructive et sans esbroufe, dans un esprit de dialogue et d'ouverture avec les forces politiques de bonnes volontés. Nous nous fixons également des objectifs éthiques élevés pour une gestion responsable, impartiale et transparente des ressources publiques.

Ensemble, nous avons élaboré un programme commun qui se décline en une série d'actions prioritaires. Celles-ci illustrent nos ambitions et les mesures pour les réaliser. Il s'agit de propositions et d'objectifs ambitieux, mais néanmoins réalistes. Ces propositions reposent sur les principes de liberté, d'équité, de responsabilité individuelle et de tolérance. Ces principes fondent l'identité de Genève, une ville ouverte, cosmopolite et innovante. Ils guident également notre action politique en faveur d'une cité où tout un chacun peut s'épanouir pleinement et où il fait bon vivre.

En votant pour la liste « Le Centre - Les Vert'libéraux » aux élections municipales, les Genevois s'assurent des réalisations concrètes et rapides dans dix grands domaines.

NOS 10 GRANDS DOMAINES

1) UNE VILLE POUR LES FAMILLES : Nous constatons que, malgré l'augmentation du nombre de places en crèche ces dernières années, les besoins des familles ne sont toujours pas comblés. Notre volonté est d'assurer une solution de garde pour chaque enfant.

2) UNE VILLE SPORTIVE : De plus en plus de personnes se mettent aux activités sportives, pour répondre à l'augmentation démographique, nous voulons rénover et construire de nouvelles infrastructures adaptées.

3) UNE VILLE RÉSILIENTE : Notre ville doit s'engager dans des travaux majeurs pour s'adapter aux changements climatiques. Nous devons accélérer la végétalisation de tous les quartiers et améliorer la qualité des espaces naturels rafraîchissants.

4) UNE VILLE DURABLE : Nous nous engageons à promouvoir une écologie de l'envie basée sur les principes du développement durable. Nous voulons réduire l'empreinte écologique de la ville et promouvoir une gestion plus durable des ressources.

5) UNE VILLE RESPONSABLE : Nous avons des responsabilités envers les générations futures. Nous prônons une gestion rigoureuse des deniers publics et visons un retour à l'équilibre budgétaire. Nous nous engageons notamment à préserver et à améliorer le pouvoir d'achat de la population.

6) UNE VILLE PACIFIÉE : Il faut mettre fin à la « guerre des transports ». Nous voulons assurer la sécurité des aménagements pour la mobilité douce, tout en minimisant les impacts pour les transporteurs, artisans et commerçants locaux.

7) UNE VILLE SÛRE : La sécurité est essentielle pour garantir la qualité de vie dans les quartiers et renforcer l'attractivité de notre ville. Nous voulons améliorer la collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale, en particulier sur les questions liées aux stupéfiants.

8) UNE VILLE PROSPÈRE : Nous voulons que la Ville de Genève reste attractive pour les acteurs économiques. Nous nous engageons à améliorer les conditions-cadres afin que de nouvelles entreprises s'implantent en ville, développent l'emploi et y restent.

9) UNE VILLE CULTURELLE : Genève est une ville riche de culture. Nous prônons un meilleur soutien à sa diversité et une plus grande accessibilité à tous.

10) UNE VILLE SOCIALE : La Ville de Genève vit de la diversité de sa population. Elle doit mettre en place des mesures favorisant l'intégration, notamment des jeunes. Nous nous engageons à investir dans les jeunes générations et leur entourage pour leur offrir un avenir de qualité.

1) UNE VILLE POUR LES FAMILLES

Malgré une hausse continue du nombre de places offertes en crèche ces dernières années, les besoins des familles ne sont toujours pas satisfaits. Nous proposons un principe simple : une solution de garde pour chaque enfant. Pour atteindre cet objectif, nous entendons favoriser aussi le partenariat public-privé en encourageant la création d'un grand nombre de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance (publics, associatives et privées) pour combler l'important déficit actuel et tenir compte des projections démographiques. Cet objectif doit être réalisé à la fin de la prochaine législature. Des mesures fortes – visant à plafonner la contribution financière des parents – sont également proposées pour soulager le budget des familles et renforcer ainsi leur pouvoir d'achat.

NOS MESURES

- Limiter la participation financière des parents à un maximum de 10% de leur revenu net.
- Apporter un soutien municipal à toutes les structures qui répondent aux critères d'encadrement et d'accueil préscolaire tels que définis par la Ville.
- Élargir l'offre de crèche estivale dans chaque quartier.
- Proposer une halte-garderie dans au moins une infrastructure sportive.
- Attribuer les places d'accueil préscolaire existantes de façon équitable en assurant un minimum de temps d'accueil à chaque famille demandeuse.
- Encourager la création de logements pour la classe moyenne, notamment des PPE et des coopératives d'habitation en zones de développement, ainsi que des logements à loyers modérés.
- Développer les activités sociales, culturelles et sportives intergénérationnelles dans tous les quartiers pour lutter contre l'isolement des seniors.

2) UNE VILLE SPORTIVE

La part des personnes exerçant une activité sportive a augmenté ces dernières années. S'il est réjouissant de constater que de plus en plus de personnes s'adonnent à une activité sportive régulière, nous considérons qu'il y a toujours une marge de progression. Nous voulons inciter davantage la population, notamment les jeunes et les seniors, à pratiquer régulièrement des activités sportives. Les bienfaits pour la santé mentale et physique d'une pratique sportive régulière ne sont plus à démontrer. Le sport est également un formidable langage universel qui permet de réunir la population autour de valeurs communes et d'émotions partagées, ainsi qu'un vecteur considérable d'intégration. Pour ce faire, il s'agira de rénover des infrastructures existantes et/ou en construire de nouvelles qui soient en phase avec le développement démographique de la ville. Par ailleurs, bien que la pratique sportive dans l'espace public ait été beaucoup encouragée lors de la législature écoulée, nous préconisons, dans une logique de proximité et de renforcement de la cohésion sociale, de développer encore davantage l'offre sportive dans les quartiers.

NOS MESURES

- Poursuivre à un rythme soutenu la modernisation et la construction des infrastructures sportives pour répondre aux besoins des clubs (création de nouvelles équipes et développement du sport féminin) et à la croissance démographique.
- Rénover le centre sportif du Bout du Monde en y incluant un bassin de 50 mètres et un programme de sports urbains ambitieux (skate couvert, parkour, etc.).
- Augmenter l'offre de cours gratuits en plein air, toute l'année.
- Mener des projets sportifs d'occupation positive de l'espace public dans les quartiers (mise en place de terrains de foot temporaires, etc.) pour renforcer la cohésion de quartier et l'intégration des jeunes.
- Attirer de grandes manifestations sportives pour faire rayonner notre ville et susciter des vocations auprès du jeune public.
- Renforcer la lutte contre les discriminations et développer des projets visant à véhiculer les valeurs du sport aux jeunes générations (goût de l'effort, détermination, esprit d'équipe, respect).

3) UNE VILLE RÉSILIENTE

Notre ville doit lancer d'importants travaux d'adaptation au changement climatique afin de mieux résister aux épisodes de canicule toujours plus longs et nombreux. La végétalisation doit être développée à un rythme soutenu dans l'ensemble des quartiers et la qualité des espaces naturels de fraîcheur (parcs, accès au lac) doit être améliorée. Dans la poursuite de ce qui a été entamé ces dernières années, nous souhaitons augmenter et renforcer les accès à l'eau qui permettent aux habitants et aux visiteurs de se rafraîchir. Constatant que des lieux centraux tels que notamment la Plaine de Plainpalais et le Rond-point de Rive sont des zones où les pics de chaleur peuvent être extrêmement élevés, nous considérons que le réaménagement de ces îlots de chaleur doit être priorisé.

NOS MESURES

- Renforcer la végétalisation, en plantant davantage d'arbres, et perméabiliser au maximum les sols dans les quartiers pour favoriser la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur.
- Créer un maillage d'espaces ombragés et pérenniser dans tous les quartiers du mobilier urbain permettant à la population de se rafraîchir (brumisateurs, toiles ombragées, fontaines, etc.).
- Engager le réaménagement de la Plaine de Plainpalais afin que cet espace au cœur de la Ville ne soit plus l'îlot de chaleur qu'il est actuellement.
- Soutenir le principe de « Un banc et un arbre tous les 300 mètres ».
- Poursuivre le développement des accès à l'eau autour de la Rade (Quai Guisan, quai Wilson, etc.) et pérenniser les nouveaux bains publics du jet d'eau pour qu'ils soient accessibles à l'année sur le quai Gustave Ador.

4) UNE VILLE DURABLE

Nous nous engageons à promouvoir une écologie de l'envie basée sur les principes du développement durable. Ceci doit notamment se faire via l'accélération de l'assainissement énergétique des bâtiments (activités et logements) de la Ville de Genève, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures plates des infrastructures appartenant à la Ville de Genève (centres sportifs, écoles, etc.), le développement de l'électromobilité, ainsi qu'en favorisant l'usage, le réemploi et les recyclages de matériaux respectueux de l'environnement dans toutes les nouvelles constructions et les rénovations sur le principe de l'économie circulaire.

NOS MESURES

- Accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments, la végétalisation des toitures et des arrière-cours et l'installation de panneaux solaires (thermiques et photovoltaïques) sur l'entier du parc immobilier de la Ville de Genève afin de favoriser la biodiversité, la gestion de pluie et le rafraîchissement naturel des quartiers.
- Exploiter les eaux issues des fontaines pour rafraîchir la ville avec la réalisation de surfaces contiguës d'évaporation.
- Planifier et développer un réseau public de bornes municipales de recharge des véhicules électriques pour diminuer les émissions de CO2.
- Poursuivre l'électrification de la flotte des véhicules de la Ville afin d'atteindre le zéro émission en 2030.
- Diminuer la production des déchets en encourageant le réemploi et le recyclage dans le secteur de la construction et pour toutes les activités de l'administration municipale.
- Favoriser les activités sportives et de loisirs de proximité qui limitent les déplacements et donc les nuisances liées à l'éloignement.
- Soutenir la réalisation d'infrastructures en bois (bâtiments, passerelles, etc.).

5) UNE VILLE RESPONSABLE

La bonne gestion des deniers publics par l'administration est une priorité : il en va de notre responsabilité à l'égard des jeunes générations. Dans cette optique, nous prônons une gestion rigoureuse et un retour à l'équilibre des exercices budgétaires durant la prochaine législature pour éviter de creuser la dette. Par ailleurs, dans un contexte de renchérissement des coûts de la vie, nous engageons à préserver le pouvoir d'achat de la classe moyenne—les personnes qui exercent une activité professionnelle et qui peinent parfois à boucler les fins de mois.

NOS MESURES

- Refuser toute hausse des impôts communaux.
- Analyser sans tabou l'ensemble des prestations délivrées par la Ville de Genève pour s'assurer de leurs pertinences et de leur efficience.
- Développer des outils de gestion permettant d'apprécier, de comparer et de mesurer les prestations indispensables, utiles ou relevant du confort.
- Mettre un frein à l'accroissement incontrôlé des nouveaux postes au sein de l'administration, s'assurer de la transparence des processus de recrutement et encourager la mobilité interne.

6) UNE VILLE PACIFIÉE

Nous souhaitons la fin de la « guerre des transports ». Nous voulons des projets qui augmentent la mobilité douce, l'intermodalité et encouragent l'usage des transports publics en ville. Cela s'illustre notamment par le soutien aux projets piétonniers qui tiennent compte de l'ensemble des types de mobilités. Une attention particulière doit être portée sur la sécurité des aménagements en faveur de la mobilité douce tout en limitant les éventuels désagréments pour les transporteurs, les artisans et les commerçants de proximité. Des places de livraison et de courte durée (chalands et entreprises) doivent être développées et favorisées sur le domaine public municipal.

NOS MESURES

- Poursuivre à un rythme soutenu le développement d'un réseau cyclable, sûr et continu, et éliminer systématiquement les secteurs accidentogènes.
- Améliorer et développer des aménagements pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et en situation d'handicap.
- Pacifier les quartiers en généralisant les zones 30, en particulier au cœur des quartiers, aux abords des écoles et des parcs.
- Encourager et faciliter les livraisons en vélo cargo avec des hubs de livraison aux abords de l'hypercentre afin de faciliter le « dernier kilomètre ».
- Développer les places de livraison pour le transport professionnel.
- Mener une campagne d'information accompagnée d'un renforcement des actions de sanctions à l'attention des détenteurs de trottinettes et de deux roues motorisées et non motorisées pour le respect de la LCR.
- Renforcer la lutte contre le bruit routier, en particulier la nuit (vrombissements intempestifs, pots d'échappement non homologués, etc.).
- Libérer de la place en surface en encourageant les habitants à stationner leur véhicule dans des parkings en ouvrage.
- Développer l'offre de P+R et P+B sur la ceinture urbaine en collaboration avec le canton et la Fondation des Parkings.

7) UNE VILLE SÛRE

La sécurité n'est pas un luxe et c'est un facteur important de la qualité de vie dans les quartiers ainsi que de l'attractivité du territoire municipal. Si le sentiment de sécurité a été renforcé ces dernières années, c'est un défi quotidien qui implique une volonté politique forte. Nous considérons que la Police municipale est essentielle pour assurer la sécurité dans notre Ville, notamment grâce aux activités d'ilotage et au renforcement des patrouilles cyclistes et pédestres. Nous souhaitons améliorer la collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale, notamment sur les questions liées aux stupéfiants.

NOS MESURES

- Mettre une pression continue contre le trafic et la consommation de drogue sur l'espace public en collaboration avec les autorités cantonales.
- Poursuivre avec détermination la lutte contre les incivilités du quotidien qui péjorent la qualité de vie dans les quartiers (littering, débarras sauvages, nuisances sonores, tags et déprédations, etc.).
- Proposer une conciergerie permanente des immeubles de la Ville de Genève afin de prévenir les conflits, assurer le bien vivre ensemble et augmenter le sentiment de sécurité.
- Sécuriser l'espace public pour les femmes et les seniors en améliorant l'éclairage, en renforçant les patrouilles pédestres et la lutte contre le harcèlement de rue.
- Finaliser la réforme des polices municipales et étendre leurs compétences afin d'avoir une gouvernance qui permette de renforcer la sécurité de proximité dans les quartiers de la ville.

8) UNE VILLE PROSPÈRE

La Ville de Genève doit rester une place attractive pour les acteurs économiques. Bien que la politique économique relève principalement du canton et de la Confédération, la Ville dispose toutefois de leviers concrets pour améliorer certaines conditions-cadres pour que de nouvelles entreprises s'implantent en ville et y restent. Nous nous engageons à soutenir les entreprises locales et à concilier la croissance avec la préservation de l'environnement.

NOS MESURES

- Soutenir les commerces qui subissent des travaux d'ampleur sur le domaine public et qui pourraient mettre en péril leurs activités. Ce soutien devra se concrétiser via un fonds spécifique, régulièrement alimenté et particulièrement réactif.
- Créer un guichet unique pour faciliter les procédures administratives (commerces et activités).
- Soutenir les entreprises engageant des personnes en recherche d'emploi, qui habitent sur le territoire municipal.
- Diversifier, encourager et favoriser l'acquisition de produits et services auprès des producteurs, commerçants et artisans locaux.
- Renforcer la politique économique de la Ville de Genève, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises sises en ville, ceci en concertation avec le canton et les faïtières économiques.
- Adapter les critères et conditions d'attribution des locaux commerciaux et des fermages de la Ville de Genève, avec une perspective d'occupation sur le long terme, afin que les locataires puissent se projeter, développer leurs clientèles et valoriser leurs investissements.

9) UNE VILLE CULTURELLE

Genève est une véritable ville de culture, nous considérons toutefois que cette culture devrait être davantage décloisonnée. Nous souhaitons que la culture soit plus proche de la population. La Ville de Genève finance 70 % de l'offre culturelle alors que moins de la moitié de la population du canton y réside. Dans l'esprit de la nouvelle Loi sur la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), nous préconisons qu'un rééquilibrage des soutiens aux acteurs culturels soit fait avec le canton. En matière de grands projets d'infrastructures culturelles, le projet de rénovation et d'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH) doit être mis en œuvre lors de la prochaine législature.

NOS MESURES

- Inciter toute structure culturelle financée par la Ville de Genève à prévoir un programme public et gratuit d'évènements « hors-murs » dans les quartiers.
- Clarifier les missions et la gouvernance des institutions subventionnées.
- Soutenir le projet du nouveau Musée d'Art et d'Histoire (MAH).
- Favoriser les projets culturels qui permettent de mélanger les publics.
- Œuvrer en faveur d'une rémunération correcte des acteurs culturels.
- Développer une offre de cours artistiques abordables pour les familles sur le modèle des cours de sport estivaux (écoles de sport, danses).

10) UNE VILLE SOCIALE

La Ville de Genève se doit de mieux prendre en considération la diversité de sa population. Des mesures assurant une bonne intégration, notamment des jeunes, doivent être adoptées en investissant dans les jeunes générations et leurs entourages afin de leur assurer un avenir de qualité.

NOS MESURES

- Élaborer un système de soutien aux familles les plus précaires, à la réalisation de vacances de proximité.
- Soutenir et développer des stages métiers, hors vacances scolaires, limités dans le temps, au sein des nombreux services de la Ville de Genève et auprès d'autres partenaires de la ville.
- Assurer un soutien et une participation financière municipale pour les jeunes adultes à des formations de base ou complémentaires certifiantes, notamment dans les métiers de la transition énergétique.